

Opération main propre au Maroc

Si « l'affaire » Maroc Sélection devrait donc être classée d'ici la fin de l'année, la situation illégale dans laquelle se trouvent de nombreuses "agences" sur le net au Maroc est bien une réalité. « Tapez Maroc sur Google et regardez dans les liens commerciaux, dans toutes les agences Internet au Maroc, pas 10 % sont titulaires d'une licence ou d'un agrément », confirme d'ailleurs Elie de Coignac.

Une situation qui exaspère l'ARAVM qui « réitère sa détermination à lutter contre ce fléau qui frappe notre profession et faire en sorte à ce que la loi portant statut des agences des voyages soit respectée ».

« Il s'agit tout simplement de faire respecter l'article 26 qui punit toute personne physique ou morale se livrant à l'activité d'agence de voyages sans être titulaire d'une licence », revendique le président de l'association qui veut « mettre fin aux pratiques anarchiques et totalement illégales qui entachent notre profession par le fait de ces clandestins ».

De nouvelles actions du même type devraient avoir lieu dans les prochaines semaines contre d'autres sociétés proposant à la vente des prestations de voyage à destination de Marrakech, sans agrément, ni au Maroc, ni en France promet Khalil Majdi.

L'Association Régionale des Agences de Voyages de Marrakech disposerait maintenant d'une longue liste d'intervenants qui « parasitent la profession. Maroc Sélection n'est que le premier de la liste, les autres vont suivre très rapidement. »

On ne peut que saluer ce « coup de gueule » de l'association marocaine qui ose mettre les pieds dans le plat en dénonçant ouvertement les pratiques illicites sur le net.

Il faut dire que le contexte économique n'est pas vraiment idéal pour les agences de voyages marocaines qui devraient passer à la commission 0 au 1er novembre prochain. Pour la petite histoire, les agences de voyages marocaines ont refusé de signer le protocole avec la RAM.

Les temps sont donc durs et cette concurrence déloyale n'est pas faite pour arranger les affaires. Raison de plus pour y mettre bon ordre afin que les règles soient les mêmes pour tous. Car si l'on peut (presque) tout faire sur le Web, il ne faut pas non plus faire n'importe quoi.

Maroc Sélection, un Opodo bis...

Sur le site de Maroc Vacances, deux adresses en France sont mentionnées : la première (onglet - contactez nous) les situe au 118 rue Legendre à Paris Paris dans le 17e mais, bizarrement, le téléphone est au Maroc (00 212 44 44 65 65) alors que le fax est situé en France (00 33 1 44 85 54 40).

Si l'on se rend dans l'onglet "conditions de ventes", il est mentionné que le siège de la société est situé au 23/25 rue Jean Jacques Rousseau à Paris dans le 1er arrondissement.

Et dans ce paragraphe, on constate qu'il n'est nulle part fait mention des conditions générales de ventes tel que le prévoit la loi.

En outre, les mentions légales ne sont pas reprises et le n° de licence est introuvable alors qu'il est tout à fait possible de réserver hôtel, vols et autre location de voiture.

Depuis Marrakech, notre confrère marocain Menara.com a joué les détectives comme nous l'avions fait lors de l'affaire "Opodo" et a demandé à son correspondant parisien d'aller y faire un tour.

Et comme ce fut le cas pour Opodo, le siège est bien situé à une domiciliation ainsi que l'atteste la photo qui nous a été adressée par nos confrères. Selon le correspondant de Menara, Maroc Sélection serait



<http://www.tourmag.com/Paracommercialisme-grand-nettoyage-au-Royaume-du-Mar...> 10/24/2005